

	Réunion du 30 avril 2020	Diffusion : Membres du CA
	Compte-rendu de la réunion du CA en visioconférence	

Invités : Présents : Romain BARBERY, Paul BLANC, Pascal BLANC, Patrick CHAN TAT SAW, Valérie CORBEX, Jean-Pierre COSTE, Roxana GENIN, Déborah HAMEL, Sandrine MUGNIER POLLET, Elena NEFEDOVA, Karine ROBIN DETRAZ, Christophe TARTIVEL Absente excusée : Nedjma JEAN METATLA	Rédacteur : Nb pages : 8
---	---

<u>Ordre du jour :</u> Réflexions et interrogations sur la mise en place des réouvertures des établissements scolaires du département au 11 mai 2020. Nos actions et préparation de la rencontre avec la DASEN prévue le mardi 5 mai.
--

Sujets abordés – actions lancées et validées	Qui	Délai
<p style="text-align: center;">Réflexions et interrogations sur la mise en place des réouvertures des établissements scolaires du département au 11 mai 2020.</p> <hr/> <p>Un courrier de la FCPE74 a été envoyé le 26/04 à l'ensemble des directions des établissements du département primaire et secondaire (copie a été envoyée à la Rectrice, la DASEN et au préfet) pour demander que soit réunie <u>en préalable à toute décision de reprise</u>, toute la communauté éducative par le biais de CA, CHSCT, Conseils d'école extraordinaires.</p> <p>516 responsables d'établissements étaient destinataires. Moins de la moitié ont ouvert le message, 85% de ceux qui l'ont ouvert ont cliqué sur les liens.</p> <p>L'ensemble des parents adhérents FCPE 74 l'ont reçu, l'envoi a été élargi à tout parent souhaitant recevoir nos informations.</p> <p style="text-align: center;">Des retours sur le département :</p> <p>Une directrice d'école nous a remercié pour notre démarche et a fait suivre aux parents élus de son école.</p> <p>Ecole Carnot Annecy : Une visio conférence avec le conseil local est prévue samedi 2 mai au soir. Le conseil local est partagé pour relancer le directeur.</p>	Ans	

Coordination st Julien : Sur les 4 écoles, 3 convoquent le conseil d'école en présentiel le 7 mai au soir. Le conseil d'école sera composé de 3 enseignants, des directrices, 2 représentants de la mairie, 1 parent FCPE, 1 parent association autonome. Romain BARBERY président de la coordination a demandé la présence du médecin scolaire ou de l'infirmière scolaire

Pour les collèges (2) : pour celui où siège Romain BARBERY, le principal attend les modalités avant de décider s'il convoque un CHSCT ou un CA extraordinaire.

Pour les lycées : la rentrée ne se faisant pas avant juin, les réunions sont à suivre courant mai.

Coordination de St Jorioz : La Directrice de la maternelle et le directeur de l'élémentaire ne sont pas d'accord pour la réouverture des écoles.

Le maire veut ouvrir pour des raisons économiques. Qui va trancher Dasein ou Maire ? Il faudrait demander à convoquer le conseil d'école, si 50% des membres élus le demandent, il doit avoir lieu.

Réponse = Pas de conseil d'école extraordinaire car l'IEN a décidé que ce n'est pas nécessaire. Le 05 mai visio conférence sans infirmière et médecin scolaire. Il serait décidé de faire venir les élèves par groupe : 2 jours un groupe, arrêt le mercredi, puis 2 jours un autre groupe.

Collège Blanchard Annecy: La principale pense ouvrir le 18 mai pour les 6^{ème} et 5^{ème}.

Elle voit les professeurs volontaires le 5 mai.

Collège des Balmettes Annecy: La principale attend le protocole, la réouverture est dans 10 jours ! Christophe TARTIVEL , président du CL des Balmettes, s'interroge : y aura-t-il assez de savon, de gel, de masques. La sécurité dans les couloirs pourra-t-elle être respectée, dans les sanitaires ?

Collège des Barattes Annecy le Vieux: 8% de décrocheurs. 50 élèves volontaires sont accueillis durant les vacances scolaires.

Déborah HAMEL qui a des enfants scolarisés dans chaque niveau, n'a de nouvelles ni de **l'école de val de Fier** ni du **collège d'Evires**. Elle a reçu un message du **lycée Berthollet Annecy** aujourd'hui disant que l'entrée des lycéens n'était envisagée que début juin.

Même message au **Lycée Baudelaire de Cran Gevrier**.

En tant que psychologue de l'Education Nationale, elle fait remarquer qu'elle n'a également reçu aucune circulaire ni directive sur le port du masque, les directives de nettoyage, etc....

Coordination de Thônes (message mail envoyé par Vincent POURROY trésorier) :

-**collège** : Invitation la semaine dernière par Mme la principale à participer à une réunion de réflexion sur les conditions d'ouverture. La réunion aura lieu mardi 5 à 17h30. Lancement d'un grand sondage à tous les parents pour faire un état des lieux des enfants et parents et capacité / besoins de rester à la maison/revenir au collège = Retour quasi 400 réponses pour 650 élèves = super matière pour discuter avec l'administration. Globalement, l'état d'esprit est bon, très peu de grosses difficultés, un souhait de rester à domicile et la capacité de le faire en majorité.

- **maternelles et primaires** : le collectif pour une transition citoyenne, liste qui s'est présentée aux municipales pour créer des débats participatifs, et qui est encore en lice au 2nd tour, a créé le 30/04 une visio conférence sur ce sujet et a invité la coordination FCPE de Thônes.

Retour de cette participation= 60 participants, 4 intervenants (présence du syndicat des enseignants du département, un enseignant de la vallée faisant partie des volontaires pour garder les enfants de soignants, Vincent POURROY le trésorier FCPE de Thônes pour représenter les parents d'élèves, et l'adjoint au maire en charge des écoles). Retour= Débat intéressant et mettant en avant que la discussion a bien lieu, que tout se fait dans la concertation, et avec intelligence. En notant que les mairies ont ressenti une vraie liberté d'action et de responsabilisation. Et que c'est extrêmement difficile quand même ! Mais cela se passe. La situation semble bonne dans la vallée autant au niveau des parents que des élèves et des comités de réflexion qui se mettent en place. Niveau collège : commentaire = attendre la réunion du 5 pour voir si c'est vraiment une co-construction ou une simple "information des partenaires sociaux" !...

Echanges et débats :

En primaire quelle organisation pour les classes de 15 enfants, une semaine sur deux, partager la semaine ?

Nous nous interrogeons sur le volontariat exprimé par le ministre de l'éducation pour la scolarisation des enfants : Soit les conditions sont bonnes pour reprendre pour tous soient elles ne le sont pas ?

Le ministère de l'éducation donne le choix mais le ministère du travail lui supprime au 30/04 les congés de garde d'enfant de moins de 16 ans à domicile, payé jusqu'à cette date par la Sécurité Sociale avec complément de l'employeur selon les conventions collectives. A compter du 1^{er} mai, ce congé est transformé en chômage partiel mais avec de ce fait le versement d'un salaire équivalent à 70% du salaire brut habituel,

l'employeur n'étant pas totalement remboursé. A compter du 1^{er} juin, plus aucune prise en charge n'est assurée. Le parent devra prendre des congés payés ou des congés sans solde avec l'accord de son employeur.

Pour la FCPE il n'y a donc pas véritablement de volontariat. Une pétition demandant un arrêt covid pour tous les parents à 100% est en ligne :

" Exigeons un « Arrêt Covid » pour tous les parents "

<https://www.fcpe.asso.fr/actualite/exigeons-un-arret-covid-pour-tous-les-parents>

Certaines familles veulent que leur enfant reprenne le chemin de l'école pour différentes raisons (économique, violences familiales, impuissance face aux difficultés scolaires ou gestion difficile de l'enfant...), les psychologues, infirmières, médecins scolaires doivent être consultés pour réfléchir à un retour adapté de ces élèves.

Quelle mis en place en mai pour les élèves qui sont en difficultés, décrocheurs ? Nous devons veiller à ce que ces élèves soient prioritairement accueillis ainsi que les élèves non francophones.

Roxana nous précise que lors du dernier entretien en visio conférence avec la Dasen, celle-ci avait bien précisé que si les règles sanitaires ne sont pas respectées il n'y aura pas de réouvertures des établissements.

Nous nous interrogeons sur les garanties sanitaires qui vont pouvoir être respectées ?

Comment éviter que les élèves se croisent dans un établissement qui accueille 800 élèves cela fera 400 élèves qui se côtoient quand même !

Qui fournit les masques ?

Fait-on un courrier au département pour qu'ils fournissent les masques aux collégiens ?

Le préfet aurait énormément de masques en stock qu'il fournit aux entreprises, ne peut-on pas lui demander de les donner aux écoles ? Il est décidé de lui en faire la demande.

Déborah précise également qu'une dotation est prévue par l'EN pour la sécurité sanitaire.

Dans les entreprises, on prend la température des salariés chaque jour, **pour l'école le protocole parle de prise de température par les parents chaque jour, le feront-ils ?**

On constate d'après plusieurs cas de contamination autour de nous, que la fièvre peut apparaître longtemps après contraction

du virus (5 à 10 jours) et pendant ce laps de temps la personne peut contaminer !

Déborah HAMEL souligne que la prise de température est stigmatisante, l'élève qui est testé négatif et revient après avoir été connu de tous comme ayant eu de la température risque de se trouver dans une situation compliquée comme l'ont été les élèves asiatiques au début de l'arrivée du Covid19 en France.

Informations en attente

- Un protocole de protection sanitaire dans les établissements rédigé par le ministre devrait être remis vendredi 1^{er} mai, ensuite entre le 4 et 7 mai il devrait y avoir convocation des parents pour exposer comment se passeront les réouvertures. On constate que les parents ne sont pas associés localement.

Un projet de protocole de 63 pages circule :

Il y a eu quelques fuites concernant le protocole, il serait mentionné notamment :

- Les jeux seront interdits !
- Si un livre est pris par un élève, ce livre doit être ensuite inutilisé 5 jours,
- Pas de récréation,
- Repas pris dans la classe
- Nettoyage avec des produits spécialisés sinon javel, pas d'aspirateur, nettoyages réguliers des poignées.

- Nous savons qu'au niveau national, les syndicats des infirmiers scolaires sont contre la réouverture des établissements en mai.

- On constate que chaque établissement décide de manière anarchique comment cela va se passer dans son établissement.

- Jean Pierre nous indique qu'il a eu longuement au téléphone, Nora Segaud Labidi, Maire adjointe à la vie scolaire sur Annecy. La mairie a mis en place 6 groupes de travail de préparation au déconfinement auxquels les parents d'élèves FCPE seront avertis et associés.

-Groupe Vie scolaire et petite enfance

(dont Mme Segaud Labidi fait partie)

-Groupe Transports scolaires,

Concernant le décrochage et le matériel informatique, la ville a donné 50 tablettes à l'école de la Jonchère à Seynod.

Nos actions et préparation de la rencontre avec la DASEN prévue le mardi 5 mai.

Les questions à aborder avec la DASEN à la réunion du 5 mai :

Madame La DaseN avait parlé de 3% de décrocheurs dans les établissements de voie générale et 80 % en lycée professionnel :

Quels sont les résultats suite au sondage des professeurs principaux par classe dans les établissements :

Nb d'élèves décrocheurs,

Nb d'élèves en grande difficulté

Si ces élèves ne reviennent pas, car il n'y a pas d'obligation de retour à l'école, que feront les responsables des établissements ?

Y a-t-il des directives concernant les priorités de retour à l'école ?

Qui va fournir les masques aux élèves ? Dotation de l'EN, Préfet, Mairies et quand ?

Comment va être organisée la reprise :

- les groupes d'élèves, combien par groupe, quel jour, quel roulement, le nettoyage des locaux ?

Les organisations seront-elles similaires sur tout le département, (attention aux grandes écoles comme celle de Scionzier ou les écoles dans les zones prioritaires)

Pour le primaire : Si les directeurs des établissements et les mairies ne sont pas en accord qui tranchera ? Selon quels critères ?

Transports scolaires :

Le nombre de cars scolaires va-t-il augmenter si les règles sanitaires de distanciation le demandent ?

Désinfection des cars à chaque passage, notamment pour les transports urbains (Sibra) ?

Pour les repas :

Il est question de pique nique amenés par l'enfant, cela engendre des problèmes sanitaires ou seront-ils stockés par exemple et pour les familles défavorisées ?

Pouvons nous exiger des paniers repas ou que la cuisine centrale prépare des repas que les élèves mangeront dans les classes.

Familles en grande difficultés :

Les familles dont les élèves perçoivent des bourses peuvent elles percevoir directement ces bourses ? Au Lycée Lachenal par exemple, un courrier a été envoyé aux parents boursiers dans ce sens.

Pour les familles des écoles primaires qui bénéficiaient d'aide au restaurant scolaire, est possible que le département leur donne des chèques alimentaires ?

Information complémentaire après réunion

Suite à la présente réunion nous avons eu l'information comme quoi les parents de la communauté d'Annecy ont reçu par courriel à 21h30 un message cosigné du Préfet de Haute Savoie, M Lambert, de Mme la DASEN Mme Vincent et du Maire d'Annecy M Rigaud faisant état de la réouverture des écoles du bassin au 11 mai en indiquant :

« Les travaux conduits par les inspecteurs de l'EN, les directeurs et les maires ont permis d'identifier dans chaque école les mesures à prendre pour garantir la sécurité sanitaire des enfants et des adultes, en référence aux préconisations nationales déclinées dans un protocole : nettoyage, entretien des locaux, [...] »

La directrice / Le Directeur de l'école de votre enfant vous fournira prochainement les informations utiles sur la mise en œuvre des modalités de protection de la santé des élèves, en même que l'équipe pédagogique prépare l'organisation des enseignements.[...] »

Nous avons eu dès le lendemain des réactions de la part d'un professeur d'école et de Mme Segaud Labidi. Ils nous ont indiqué être très en colère de cette situation car n'étaient pas du tout au courant de cette démarche.

Face à tous ces questionnements pas de réponse ou très peu, nous devons être très ferme devant Madame La DASEN le 5 main et lui rappeler :

-1/que c'est aux parents que l'on demande de décider de mettre leurs enfants dans les établissements scolaires en période de grave crise sanitaire ; quid de l'obligation scolaire ? Doit-elle désormais reposer sur le choix des parents ? Nous ne le souhaitons pas.

-2/qu'a minima la situation d'évaluation de réouverture des établissements ne peut pas se faire sans les parents ;

-3/que tous les parents ont bien en tête qu'une note du conseil scientifique du 20/04 a préconisé une rentrée scolaire en septembre 2020 ;

-4/que la rentrée ne peut pas se faire non plus sans concertation ni transparence avec les enseignants, les directions d'école, le personnel des établissements, des

médecins scolaires, infirmiers scolaires et psychologues de l'éducation nationale, ...

-5/que toutes les conditions de sécurité sanitaire des enfants doivent être démontrées et justifiées (chaque élève du secondaire aura les masques suffisants, tous les élèves les gels et accès aux sanitaires, aux restaurations et transports scolaires sécurisés...)

-6/que les membres des CA et conseils d'école doivent décider tous ensemble des meilleures solutions pour les enfants, c'est le minimum que nous puissions faire pour que, s'il y a reprise, elle se fasse dans des conditions sanitaires et psychologiques réfléchies par tous les membres de la Collectivité. Cela se fait dans certains établissements de notre département grâce à la mise en place de concertation intelligente et de bon sens. La DASEN doit en demander la généralisation à tous les établissements.

L'école est au cœur de la sortie de crise : les enfants ont été les premiers confinés, les parents ont dû mal à accepter qu'ils soient les premiers à être déconfinés dans le contexte sanitaire actuel.

Si les décisions de réouverture des établissements sont prises sans concertation de tous les acteurs de l'éducation et sans transparence, elles auront du mal à trouver la confiance des parents.

Prochain CA prévue en visio

le jeudi 14 mai 19h

A confirmer